

# La Maison de l'aide à domicile réduit la pénibilité

**PRÉVENTION DES RISQUES** La Maison de l'aide à domicile de Lille mène depuis trois ans des actions de prévention des risques professionnels des salariées intervenant chez les particuliers.

Avec 700 salariées (450 équivalents temps plein) et 1 600 interventions par jour, la Maison de l'aide à domicile, association à but non lucratif, est un acteur majeur de l'intervention à domicile de la métropole lilloise. Sa clientèle : essentiellement un public en perte d'autonomie auquel sont fournies des prestations d'aide directe à la personne (toilette...) et d'aide domestique (ménage, courses, préparation du repas...). Depuis trois ans, et en collaboration avec les représentants du personnel, la médecine du travail et le CHSCT, la direction travaille sur le repérage des risques professionnels encourus par les aides à domicile. Des ac-

tions de prévention ont été mises en place parallèlement.

## Matériel médical

Première série de risques : les attitudes et gestes à l'origine de TMS. Une formation à l'utilisation des matériels permettant de soulager le dos et les articulations – lève-malades, verticalisateur – a été mise en place, dispensée par des étudiants en médecine de l'Institut catholique de Lille. Les salariées la suivent par groupes de quatre jusqu'à ce que l'utilisation du matériel devienne un réflexe. A ce jour, 150 salariées ont été formées. Des formations sur l'aide à la toilette et sur la manutention sans aide technique sont

programmées cette année. Dans le même temps, une équipe de conseillères de l'association a pour mission de sensibiliser les clients à l'installation de matériel à domicile, tant dans leur intérêt que dans celui des auxiliaires de vie. Un partenariat avec une entreprise de matériel médical, Orkyn, permet une grande réactivité, et le taux d'équipement augmente considérablement, avec deux installations en moyenne par semaine.

## Meilleur suivi RH

L'autre grande série de risques tient aux contraintes organisationnelles : amplitudes horaires importantes, prise en charge de personnes en état de dépendance, difficultés psychologiques qui en découlent. Les réponses de prévention sont multiples : aide psychologique – une psychologue vient deux jours par mois –, organisation optimum

des plannings, communication interne très développée et meilleur suivi RH. « Nous avons développé un service RH qui intervient dans l'évaluation des compétences des salariées en adéquation avec les besoins des clients et des salariées elles-mêmes », indique José Loison, directeur de la Maison de l'aide à domicile. Un outil de GPEC a été mis en place pour suivre l'évolution du niveau de compétences de chaque salariée. Les résultats acquis lors des formations, consignés dans une grille d'évaluation, sont utilisés dans la GPEC.

Autant d'actions qui commencent à porter leurs fruits : de 2006 à 2007, le nombre d'heures d'arrêt maladie a baissé de près de 19 % et les accidents de trajet, de 27 %. Le *turn-over* est passé de 14,16 % à 13,85 % (20 % en moyenne dans ce secteur). ■

VIOLETTE QUEUNIER